



Mairie de PRADES
Le Village, 09110 PRADES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 29 décembre 2025 – 11h

Lieu : salle communale – séance publique

Présents : Pierre Henrich, Pierre-Marie Milone, Guillaume Moquet, Hervé Peloffi, Vincent Sabadie, Chantal Toustou, Catherine Zalduendo

Lecture du **compte rendu du conseil municipal du 31 octobre 2025** par le maire.

Approbation à l'unanimité par les membres du conseil.

Délibération à prendre sur la création d'un emploi de rédacteur territorial

Sandrine Agar, qui assure le secrétariat de la mairie, est actuellement adjointe administrative mais peut maintenant accéder au grade de rédacteur territorial.

Il faut donc délibérer sur la création d'un emploi de rédacteur territorial pour lui permettre d'accéder à cette promotion.

VOTE : *Un avis favorable à cette création est voté à l'unanimité.*

SDE 09 – Travaux d'éclairage public

Le dossier des travaux de rénovation de l'éclairage public à Prades vient d'être repris par un autre personnel du SDE 09, à la suite des problèmes de santé du

précédent qui ont généré un important retard. Les travaux se feront par tranches annuelles.

Les travaux programmés sur **2026** :

- Enlèvement et changement des candélabres situés a proximité des chalets (suppression des éclairages orientés vers le ciel)
- Mise en place d'un tableau électrique (orchestre) sécurisé et aux normes sur la place.

Le SDE 09 financera les 50% de l'opération qui s'élève à un total de 9800€HT.

On sera d'avantage aidé sur les travaux de changement des ampoules des candélabres par des leds.

VOTE : Délibération votée à l'unanimité.

Plan de secours du Chioula 2025/2026

Ce plan décrit l'organisation des secours sur cette zone en cas de danger, accident... Ce document est établi par la Commission de sécurité à laquelle Vincent Sabadie assiste.

Le domaine du Chioula est sensible aux efforts de la commune de Prades et de Vincent dans l'entretien et le damage des pistes.

Il faudra rencontrer de façon officielle le nouveau responsable du domaine.

VOTE : le plan de secours est voté à l'unanimité.

Décision modificative au budget initial (DM)

Il s'agit de décisions formelles.

- Virement de 4040,75 € du compte/ 60612 – Energie, électricité au compte /73928 - Autres prélèvements pour reversement de fiscalité.
- Autorisation d'ouvrir, avant le vote du budget, ¼ des dépenses prévues à la section d'investissement.

VOTE : DM votée à l'unanimité.

Subvention projet rénovation du bâtiment La Bexane – retards de versement

Les attributions de crédits ont bien été reçus mais les fonds de certaines subventions n'ont toujours pas été perçus :

- Les fonds de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DESIL) attribuée par la préfecture, mais qui transitent par la Région n'ont toujours pas été versés (100 000 €). La préfecture n'a pas plus de visibilité.
- L'aide de la Région d'un montant de 12 000 €.
- Les 22 000 € de la Communauté de communes.

Le rendez-vous fixé par l'ancien préfet pour venir à Prades a été maintenu mais déplacé par le nouveau préfet. Lors de cette rencontre à laquelle Alain Naudy sera associé, nous travaillerons sur le projet d'aménagement de logements sociaux au bâtiment de la mairie.

La demande de subvention sera déposée après cette visite.

Point sur les travaux

- **Mise en place des nouveaux containers poubelle**

La commune a sollicité l'entreprise Baylac pour creuser les emplacements des containers, travaux à la charge de la commune (7000 € au lieu des 18000€ annoncés par l'entreprise retenue par la Communauté de communes).

On a profité que l'entreprise Baylac soit à Prades pour lui confier d'autres petits travaux.

Les containers papier et verre près du Griffon restent peu esthétiques.

On pourrait essayer de les déplacer sous le restaurant près de la cuve de gaz. On peut faire un essai, il est toujours possible de revenir en arrière.

Il faut demander des précisions sur le relevage du container pour cartons.

- **La porte de l'ancienne école** a besoin d'être changée. Un devis de l'entreprise Mora pour refaire cette porte d'origine, à l'identique, se monte à 3584€ avec la mise en place et l'imposte.

Il faut prévoir cette dépense au budget 2026.

- Il faut également faire faire un devis à l'entreprise Mora pour la mise en place de la **porte vitrée intermédiaire de la salle communale** (réutilisation de l'ancienne porte du restaurant).
- Il faut prévoir le **changement des pneus et des chaînes** de l'engin de déneigement (budget 2026).
- L'employé communal a bien avancé sur **la maison de la chasse** (dortoir).

La séance est levée à 12H20

